

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3375

présenté par

Mme Regel, Mme Arrighi, Mme Sas, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh,
Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës,
M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sebaihi,
M. Taché et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	12 000 000	0
Recherche spatiale	0	12 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	12 000 000	12 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement, inspiré d'une proposition de l'association Transcience, prévoit d'affecter 12 millions d'euros de crédit pour l'année 2024 au Centre français des 3R, dont l'objectif est de promouvoir des méthodes alternatives à l'utilisation d'animaux pour la recherche, contre 1 million en 2023 - une somme insuffisante pour les enjeux liés à l'expérimentation animale.

Il est par conséquent proposé de transférer 12 millions d'euros en AE et CP de l'action "Maîtrise de l'accès à l'espace" du programme "Recherche spatiale" vers l'action "Recherches interdisciplinaires et transversales" "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires".

Il est par ailleurs proposé au Gouvernement de lever le gage.